

Mission au dispensaire Saint-Luc de Tchannadée

du 23 au 28 novembre 2015



Soeur Marie-Gloire et Jean

Pour la deuxième fois, j'ai eu le plaisir de revenir au **dispensaire Saint Luc de Tchannadé** situé au **Nord du Togo** dans la région de Kara. Après une arrivée à Lomé, la capitale du pays, le Samedi soir, j'ai pris le bus le Dimanche matin. Après 7 heures de route pour effectuer les 400kilomètres, j'ai été accueillie par mes amis Corinne, médecin généraliste et son mari Olivier gastro-entérologue déjà présents depuis une semaine.

Le lundi matin 23, nous avons pris le chemin du dispensaire de bonne heure et nous avons été reçus très chaleureusement par toute l'équipe dirigée sur le plan administratif par la **Soeur Marie-Gloire** et sur le plan médical par **Jean Baguwabena**.

Dans un premier temps, je me suis rendue à la pharmacie pour confier différents types de pansements dont j'ai fait la collecte en France. La responsable, Florence, range et classe les médicaments par spécialité médicale et j'ai constaté que l'étagère de Dermatologie était très fournie, grâce aux achats sponsorisés par le Laboratoire Roche Posay.



Pharmacie`

Puis, sans tarder nous avons commencé les consultations avec Jean qui accueille chaque jour des patients de médecine générale et qui avait, à l'occasion de ma venue, donné des rendez-vous à des patients ayant des problèmes dermatologiques. Lors des trois premiers jours, j'ai vu en consultation des cas de dermatologie habituelle : eczema, prurigo, mycose cutanée, teigne, plaies, impetigo, prurit... Un dépistage de sérologie HIV positive a été effectuée chez une patiente de 23 ans qui se plaignait d'un prurit important et persistant depuis quelques semaines.



Jean dans son bureau

Le Jeudi 26, Jean a organisé une consultation hors les murs dans un village de 7000 habitants appelé **Pouda**, situé à 60 km de Kara. 90 patients se sont présentés.



Village de Pouda

La moitié a été vue par Corinne et Olivier pour des problèmes de médecine générale et l'autre moitié concernait la dermatologie. Nous avons investi les locaux de la petite école du village pour installer nos bureaux et la pharmacie.



Corinne et Olivier



Catherine

Le premier patient que j'ai vu venait chercher le résultat de la biopsie qui avait été pratiquée lors de la précédente mission. Une lèpre avait été suspecté et a été confirmée par le résultat histologique. Jean a donc expliqué au patient que cette pathologie était prise en charge par un programme spécifique disponible au dispensaire de son village où il pourrait se procurer le traitement gratuitement. Les autres patients étaient atteints de mycoses cutanées ou du cuir chevelu d'eczéma ou de xérose, d'urticaire, psoriasis, prurigo sine matéria, d'érysipèle.



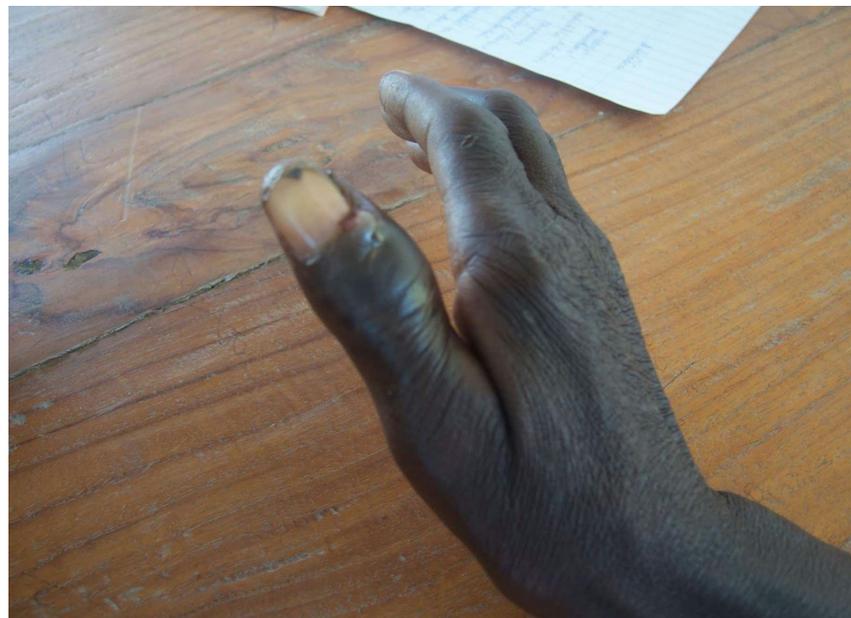
Lèpre

Un jeune patient de 23 ans, en très bon état général s'est présenté à la fin de la consultation pour un prurit féroce et persistant depuis plusieurs mois sans aucun autre signe. J'ai donc décidé de faire un test sérologique pour le HIV qui s'est malheureusement révélé positif. Jean a donc effectué le "counseling post-test" et a annoncé les résultats puis l'a dirigé vers le dispensaire de son village pour la prise en charge.

Le vendredi 27 novembre, nous sommes allés dans un autre village de 8000 habitants situé à 45 km de Kara s'appelant **Siou**. 60 patients se sont présentés dont la moitié pour la dermatologie. J'ai vu les cas habituels de teignes et mycoses cutanées, des eczéma, des pelades, des chéloïdes, des urticaires, un panari, et une plaie très profonde suite à une brûlure du 3ème degré au niveau d'une cheville chez une enfant de 12 ans qui avait été vue au dispensaire Saint Luc quelques jours auparavant et qui venait pour son suivi.



Teigne



Panari

Tous ces patients vus dans ces deux villages ont bénéficié d'une consultation gratuite. Le transport de l'équipe (Jean, les deux préparatrices en pharmacie, Justine et Florence, Corinne, Olivier et moi-même) a été assuré par le financement Roche Posay. Les patients ont pu obtenir les médicaments immédiatement, puisque nous les avons apportés, en échange d'une petite participation (le différentiel étant pris en charge par le don Roche Posay). Il est important que les patients participent financièrement aux médicaments que nous leur prescrivons afin qu'ils investissent bien le traitement et son observance. Cependant, si le patient est vraiment indigent, le traitement lui sera offert.



Pharmacie avec Justine

* * *

En conclusion, cette mission fût comme toujours extrêmement enrichissante tant par les pathologies dermatologiques observées que sur le plan humain. Consulter en dehors du dispensaire dans ces deux villages situés à une heure de route de Kara a été très intéressant. Certains de ces patients qui nécessitent une deuxième consultation pourront faire le déplacement au dispensaire et revoir Jean afin de suivre l'évolution de leur pathologie.

Catherine Tordeur
le 27/01/2016